

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2011

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 22 février 2011 à 21 h, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

COMMISSAIRES :

Mmes Lucie Désilets

MM Roch Dumont, Michel Gervais, Normand Héroux et Michel Parent

Formant quorum sous la présidence de Mme Lucie Désilets.

COMMISSAIRE REPRÉSENTANT LES PARENTS:

Du primaire : M. Nicolas Léonard

COMMISSAIRES ABSENTS :

Mmes Chantal Boisselle, représentante des parents au secondaire et
Chantale T. Renaud

M. Gilles Roy

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Mmes Francine Chabot, Colette Larose et Nicole Leblanc, commissaires

M. Serge Mainville, commissaire

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. André Byette, directeur général

M. Anthony Bellini, directeur général adjoint

Mme Monique Guillet, directrice générale adjointe

M. Daniel Ouimet, directeur général adjoint

Me Marylène Drouin, directrice du Service du secrétariat général, des
affaires corporatives et des communications

M. Dany Harton, directeur du Service des ressources matérielles

M. Daniel Tremblay, directeur du Service des ressources humaines

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La présidente, Mme Lucie Désilets, déclare la séance ouverte.
Il est 22 h 03.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2011

19-CE-2010-2011

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Normand Héroux:

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux:
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 janvier 2011
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
6. Affaires du Service du secrétariat général, des affaires corporatives et des communications
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
 - 8.1 Renvoi d'un enseignant - proposition de règlement hors cour
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières
11. Affaires du Service des ressources matérielles
 - 11.1 École Antoine-Brossard – remplacement des thermopompes sur 2 étages
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

20-CE-2010-2011

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 JANVIER 2011

IL EST PROPOSÉ par M. Roch Dumont que le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 janvier 2011 soit adopté en ajoutant la précision suivante au point PROLONGATION DE CONTRAT – FOURNISSEURS DE BUREAU, « *M. Michel Gervais s'absente pendant les discussions afin d'éviter de se placer dans une situation d'apparence de conflit d'intérêts* ».

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2011

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

21-CE-2010-2011

**RENOI D'UN ENSEIGNANT – PROPOSITION DE RÈGLEMENT HORS
COUR**

CONSIDÉRANT la résolution no 54-CE-2009-2010 adoptée par le Comité exécutif à sa séance du 8 juin 2010;

CONSIDÉRANT que, par cette résolution, le Comité exécutif a procédé au congédiement de l'enseignant S.M.;

CONSIDÉRANT le contentieux qui oppose cet enseignant et son syndicat à la CSMV en matière de relations de travail;

CONSIDÉRANT les échanges subséquents entre les représentants syndicaux et ceux de la CSMV;

CONSIDÉRANT que ces échanges ont mené à une proposition d'entente visant à régler le contentieux en contrepartie de l'annulation du congédiement;

CONSIDÉRANT la signature de la proposition d'entente par S.M. et son syndicat;

CONSIDÉRANT le rapport fait aux membres du Comité exécutif par la direction générale et la direction du Service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par M. Roch Dumont :

- 1° **d'ENTÉRINER** l'entente de principe dûment signée par S.M. et son syndicat, telle que présentée;
- 2° **d'AUTORISER** le directeur général à signer cette entente;
- 3° **de RESCINDER** la résolution no 53-CE-2009-2010 adoptée par le Comité exécutif à sa séance du 8 juin 2010.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2011

22-CE-2010-2011

**ÉCOLE ANTOINE-BROSSARD – REMPLACEMENT DES
THERMOPOMPES SUR 2 ÉTAGES**

CONSIDÉRANT que treize (13) firmes se sont procuré le cahier de charges;

CONSIDÉRANT que cinq (5) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'ingénieurs « GENIVAR Société en commandite » d'octroyer le contrat à l'entrepreneur « Groupe Promécanic ltée »;

IL EST PROPOSÉ par M. Michel Gervais :

QUE le contrat pour le projet 076-276-43335 – école Antoine-Brossard - remplacement des thermopompes sur 2 étages, soit accordé à la firme « Groupe Promécanic ltée » pour un montant total de 438 000,00 \$ avant taxes, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 10 février 2011 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE le directeur du Service des ressources matérielles soit autorisé à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

AUTRES POINTS

Aucun autre point n'a été abordé.

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

Aucune personne n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Aucun commissaire n'a pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS

Aucun commissaire représentant les parents n'a pris la parole.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2011

AJOURNEMENT OU CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 22 h 15.

Présidente

Secrétaire générale

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
COMITÉ EXÉCUTIF
SÉANCE ORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2011

